



Bourgeoisie de

Saillon

Bourgeoisie de Saillon

Budget 2023

Convocation

Bourgeoisie

L'assemblée bourgeoise de Saillon est convoquée pour

**Le jeudi 1^{er} décembre 2022 à 18h45
A la salle de l'Envol**

Ordre du jour

1. Protocole de la dernière assemblée bourgeoise
 - Lecture et approbation
2. Dépenses non obligatoires supérieures à 5 % des recettes brutes
 - Investissements 2023
3. Crédit d'engagement lié aux investissements
 - Demande d'un crédit
4. Budget 2023 de la bourgeoisie
 - Lecture et commentaires
 - Adoption
5. Planification financière
 - Lecture
6. Divers

Message introductif au budget 2023 de la bourgeoisie

Mesdames,
Messieurs,

Le budget 2023 présenté dans ce fascicule a été approuvé par le conseil bourgeoisial en séance du 2 novembre 2022. Conformément à la LCO (loi sur les communes), il est soumis pour adoption globale à l'assemblée bourgeoisiale.

Préambule

Le Conseil d'Etat a modifié l'Ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCO) obligeant les bourgeoisies valaisannes d'établir leurs états financiers dès le budget 2022 selon les normes comptables MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé 2).

La conséquence est que le présent budget 2023 peut être comparé au budget 2022. Quant aux comptes 2021, ils ont été « traduits » en MCH2 pour comparaison. Cependant, ils ne ressemblent plus aux comptes 2021 présentés à l'assemblée bourgeoisiale de ce printemps. Les résultats ont bien entendu étaient maintenus.

Cette remarque prévaut uniquement pour le fonctionnement. En ce qui concerne les investissements, la comparaison avec les comptes 2021 n'a pas été reprise.

Résultat du budget

Ce budget présente une perte d'exercice de Fr. 108'225.-.

Il indique une insuffisance de financement de Fr. 476'965.-.

Evolution probable des engagements et celle de la fortune nette

L'insuffisance de financement viendra augmenter le compte-courant que la bourgeoisie dispose auprès de l'administration communale. La dette bourgeoisiale, après l'exercice comptable 2023, devrait se situer aux environs de Fr. 1'504'490.-.

La perte de l'exercice 2023 de Fr. 108'225.- va diminuer la fortune de la bourgeoisie. Celle-ci devrait se situer aux environs de Fr. 797'257.-.

Aperçu du compte de résultats et investissements		Budget 2023	Budget 2022	Compte 2021
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	66'465.00	53'220.00	59'793.50
Revenus financiers	+ CHF	24'500.00	24'500.00	24'425.60
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	41'965.00	28'720.00	35'367.90
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	41'965.00	28'720.00	35'367.90
Amortissements planifiés	- CHF	66'260.00	48'435.00	31'100.95
Excédent de charges	= CHF	108'225.00	77'155.00	66'468.85
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	435'000.00	240'000.00	16'900.95
Investissements nets	= CHF	435'000.00	240'000.00	16'900.95
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	41'965.00	28'720.00	35'367.90
Investissements nets	- CHF	435'000.00	240'000.00	16'900.95
Insuffisance de financement	= CHF	476'965.00	268'720.00	52'268.85

Principales modifications par rapport au budget précédent et au dernier compte annuel

Excédent de charges (résultat de l'exercice) Fr. 108'225.- :

Pour comparaison, l'excédent de charges des comptes 2021 était de Fr. 66'468.85 et celle du budget 2022 était de Fr. 77'155.-.

La principale augmentation est due à une augmentation des amortissements en lien avec les investissements envisagés.

Insuffisance de financement Fr. 476'965.- :

Pour comparaison, celle des comptes 2021 était de Fr. 52'268.85 et celle du budget 2022 était de Fr. 268'720.-.

Dans ce chiffre, il est tenu compte du financement des investissements qui se montent à Fr. 240'000.- au budget 2022 et à Fr. 435'000.- au budget 2023.

Fonctionnement

Fonctionnement selon les tâches

	Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
TOTAUX	132'725	24'500	101'655	24'500	90'894.45	24'425.60
0 ADMINISTRATION GENERALE	12'035	24'500	13'860	24'500	37'711.05	24'425.60
6 TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	42'065		27'535		2'786.85	
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGE	70'010		52'740		43'520.95	
9 FINANCES ET IMPOTS	8'615		7'520		6'875.60	

Le budget 2023 est commenté ci-dessous en comparaison avec le budget 2022. Une comparaison avec les comptes 2021 n'étant pas aisée vu que ceux-ci ont été bouclés en MCH1.

Administration générale :

Une légère baisse due à la baisse de l'amortissement.

Trafic et télécommunications :

Par contre ce service voit une forte augmentation de l'amortissement due aux investissements prévus.

Protection de l'environnement et aménagement du territoire :

Plusieurs augmentations de charges sont prévues pour ce dicastère. Frais d'entretien des immeubles, Frais d'exploitation des forêts, Amortissements et Participation aux frais d'exploitation.

Finances et impôts :

Les intérêts passifs varient en fonctionnement de la dette de la bourgeoisie envers la commune.

Fonctionnement selon les natures

	Budget 2023	Budget 2022	Comptes 2021
3 CHARGES	132'725	101'655	90'894.45
30 Charges de personnel	2'500	2'500	1'577.50
31 Charges de biens et services et autres c	27'850	23'200	24'066.25
33 Amortissements du patrimoine administrat	66'260	48'435	31'100.95
34 Charges financières	8'615	7'520	6'875.60
36 Charges de transfert	27'500	20'000	27'274.15
4 REVENUS	24'500	24'500	24'425.60
44 Revenus financiers	24'500	24'500	24'425.60

Charges de biens et services et autres :

Augmentation de frais d'entretiens des différents biens et patrimoine.

Amortissements :

Augmentation en lien avec les investissements consentis.

Charges de transfert :

La participation de la commune aux frais d'exploitation pour les employés des travaux publics augmente.

Investissements

Investissements selon les tâches

	Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
TOTAUX	435'000		240'000		16'900.95	
6 TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	430'000		200'000		16'900.95	
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGE	5'000		40'000			

Trafic et télécommunications :

Il s'agit d'une étude de réfection de la place des Moilles et de l'aménagement de la place des Marbriers.

Protection de l'environnement et aménagement du territoire :

Il s'agit de la continuation de l'étude pour une surveillance nature de la carrière de la Sarvaz.

Investissements selon les natures

	Budget 2023	Budget 2022	Comptes 2021
5 DÉPENSES	435'000	240'000	16'900.95
50 Immobilisations corporelles	435'000	240'000	16'900.95

La bourgeoisie, pour 2023, ne connaît que des investissements propres.

Conclusion

Du budget 2022 de la bourgeoisie se dégagent :

- Une marge d'autofinancement négative de Fr. 41'965.- ;
- Un excédent de charges de Fr. 108'225.- ;
- Des investissements nets pour Fr. 435'000.- ;
- Une insuffisance de financement de Fr. 476'965.-.

La bourgeoisie présente un budget de fonctionnement « traditionnel » et des investissements « ambitieux » dont l'objectif est de valoriser ses biens.

La fortune bourgeoise continuera ainsi à se péjorer année après année. Elle devrait, selon la planification financière 2023-2026, se situer dans quatre ans à Fr. 408'107.-.

Saillon, novembre 2022

BOURGEOISIE

Le Président
Charles-Henri Thurre

Le Secrétaire
Boris Clerc

Fonctionnement détaillé

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	TOTAUX	132'725	24'500	101'655	24'500	90'894	24'425.60
0	ADMINISTRATION GENERALE	12'035	24'500	13'860	24'500	37'711.05	24'425.60
02	Services généraux	12'035	24'500	13'860	24'500	37'711.05	24'425.60
022	Services généraux	12'035	24'500	13'860	24'500	37'711.05	24'425.60
022.3001.00	Commission bourgeoisiale	2'500		2'500		1'577.50	
022.3137.00	Impôts et redevances	1'550		1'550		2'283.15	
022.3199.00	Frais divers	250		200		271.00	
022.3300.00	Amortissements	5'235		7'610		31'100.95	
022.3612.00	Participation aux frais administratifs	2'500		2'000		2'478.45	
022.4472.00	Location des biens		24'500		24'500		24'425.60
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	42'065		27'535		2'786.85	
61	Circulation routière	42'065		27'535		2'786.85	
615	Routes communales	42'065		27'535		2'786.85	
615.3141.00	Frais d'entretien du réseau routier	2'500		2'500		2'786.85	
615.3300.00	Amortissements	39'565		25'035			
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGE	70'010		52'740		43'520.95	
75	Protection des espèces et du paysage	70'010		52'740		43'520.95	
750	Protection des espèces et du paysage	70'010		52'740		43'520.95	
750.3141.02	Frais d'entretien des immeubles	3'500		1'000		3'395.20	
750.3141.03	Frais d'entretien des sentiers pédestres	11'000		11'000		6'301.55	
750.3141.04	Frais d'exploitation des forêts	7'500		5'500		7'477.65	
750.3141.10	Assurances	1'550		1'450		1'550.85	
750.3300.00	Amortissements	21'460		15'790			
750.3612.01	Participation aux frais d'exploitation	25'000		18'000		24'795.70	
9	FINANCES ET IMPOTS	8'615		7'520		6'875.60	
96	Administration de la fortune et de la de	8'615		7'520		6'875.60	
961	Intérêts	8'615		7'520		6'875.60	
961.3400.00	Intérêts passifs	8'615		7'520		6'875.60	

Investissements détaillés

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	TOTAUX	435'000		240'000		16'900.95	
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	430'000		200'000		16'900.95	
61	Circulation routière	430'000		200'000		16'900.95	
615	Routes communales	430'000		200'000		16'900.95	
615.5010.00	Place des Moilles	35'000		30'000			
615.5010.01	Place "des Marbriers"	395'000		170'000		16'900.95	
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGE	5'000		40'000			
75	Protection des espèces et du paysage	5'000		40'000			
750	Protection des espèces et du paysage	5'000		40'000			
750.5000.00	Carrière de la Sarvaz	5'000		10'000			
750.5040.00	Chalet de Scinlloz			30'000			

Planification financière

Planification financière 2023-2026

La planification financière a pour but de répartir les investissements sur plusieurs années tout en analysant les coûts induits afin que la fortune de la bourgeoisie ne se transforme pas en découvert.

Planification Investissements 2023-2026				
	Budget 2023	Planif 2024	Planif 2025	Planif 2026
5 DÉPENSES	435'000	180'000	350'000	50'000
50 Immobilisations corporelles	435'000	180'000	350'000	50'000
500 Carrière de la Sarvaz	5'000			
501 Place des Moilles	35'000	150'000	350'000	50'000
501 Place des Marbriers	395'000	30'000		
Planification Fonctionnement 2023-2026				
	Budget 2023	Planif 2024	Planif 2025	Planif 2026
3 CHARGES	132'725	141'080	160'655	160'915
30 Charges de personnel	2'500	2'500	2'500	2'500
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	27'850	27'850	27'850	27'850
33 Amortissements du patrimoine administratif	66'260	69'665	86'885	83'000
34 Charges financières	8'615	13'565	15'920	20'065
36 Charges de transfert	27'500	27'500	27'500	27'500
4 REVENUS	24'500	24'500	24'500	24'500
44 Revenus financiers	24'500	24'500	24'500	24'500
Planification Tableau des résultats 2023-2026				
	Budget 2023	Planif 2024	Planif 2025	Planif 2026
Marge d'autofinancement	-41'965	-46'915	-49'270	-53'415
Investissements nets	435'000	180'000	350'000	50'000
Financement	-476'965	-226'915	-399'270	-103'415
Résultat des exercices	-108'225	-116'580	-136'155	-136'415
Fortune nette initiale	905'482	797'257	680'677	544'522
Fortune nette après résultat	797'257	680'677	544'522	408'107

Le présent budget a été approuvé par le Conseil bourgeoisial en séance du 2 novembre 2022.

Il est adopté par l'assemblée bourgeoisiale le 1 décembre 2022.

L'attestent :

BOURGEOISIE

Le Président
Charles-Henri Thurre

Le Secrétaire
Boris Clerc